



Code utilisateur:

 Mot de passe:

 Mémoriser

Confédération Française
 Démocratique du Travail

Recherche

Confédération

Actualités

Nous connaître

Vous accompagner

Salle de Presse

[► retour accueil](#)

Confédération > Actualités > Emploi - Travail > Insertion professionnelle - Jeunes

15/11/2007

Le pari réaliste des entreprises d'insertion

Plus d'un tiers des personnes quittant une entreprise d'insertion trouvent un emploi durable. Le Cnei demande une hausse des subventions publiques pour augmenter le nombre de postes en insertion.

Les entreprises d'insertion se portent bien. Pour la quatrième année consécutive, le Cnei (Comité national des entreprises d'insertion) a présenté fin octobre les résultats de son observatoire annuel. Sur le plan de la santé économique, la situation est plutôt positive. Les 487 entreprises de la fédération (auxquelles s'ajoutent les entreprises de travail temporaires d'insertion) affichent un chiffre d'affaires moyen en hausse de près de 12 %, une productivité par salarié qui progresse. « *Nos entreprises doivent gagner de l'argent pour être pérennes, a affirmé Laurent Laïk, président du Cnei, lors d'une conférence de presse. Mais ce qui est le plus important pour nous, c'est de savoir ce que nous faisons de ces bénéfices. Notre chiffre d'affaires augmente, mais le nombre de personnes en insertion n'a pas évolué de la même façon. Nous voulons négocier avec l'État pour que le nombre de postes augmente.* » En effet, la fédération affiche pour la première fois un nombre moyen de personnes en insertion en baisse en raison, selon la fédération, d'un moindre investissement des pouvoirs publics.

Des subventions nécessaires et utiles. Ces subventionnements sont rendus nécessaires par un encadrement nettement supérieur à celui des entreprises traditionnelles et un absentéisme plus important de leurs salariés en insertion professionnelle. Les EI (Entreprises d'insertion) s'inscrivent pleinement dans l'économie de marché, et le financement public ne sert évidemment pas à alimenter une distorsion de concurrence avec les entreprises classiques. Laurent Laïk insiste sur les retombées pour la collectivité. « *Pour 1 € investi par l'État dans une entreprise d'insertion, il récupère 2 € de TVA et de charges sociales, et nous estimons le coût évité pour la collectivité à 1,94 €.* »

Les résultats en termes d'insertion durable dans l'emploi sont, là aussi, encourageants. Les EI employaient 27 000 personnes en difficulté en 2006, sur des contrats d'une durée maximum de deux ans, et 4 744 permanents. Sur les 7 681 personnes qui ont quitté une entreprise d'insertion en 2006, 36,4 % ont trouvé un emploi (15,7 % en CDI et 20,7 % en CDD de plus de six mois), 8,7 % ont débuté une formation qualifiante, 13,5 % ont choisi un projet personnel et 6,1 % ont poursuivi un parcours d'insertion dans une autre structure. Le chômage a concerné 23,6 % d'entre eux, et 11,7 % se sont retrouvés en situation d'échec.

Les relations entre les entreprises d'insertion et les entreprises classiques tendent à se resserrer. Le Medef et la CFDT étaient d'ailleurs invités par le Cnei lors de la présentation des résultats de l'observatoire. Valérie Corman, pour l'organisation patronale, a affirmé « *la volonté du Medef d'approfondir la collaboration avec les entreprises d'insertion* ». Laurent Laïk prend l'exemple du bâtiment, secteur dans lequel « *les grands groupes viennent chercher chez nous le savoir-faire sur l'accompagnement social* ». Jacques Rastoul, secrétaire confédéral, a souligné « *le travail mené avec le patronat et les associations sur le décloisonnement entre des mondes qui s'ignorent. Il s'agit aussi de passer de ces expérimentations localisées à une plus grande échelle. Ce n'est pas une question de moyens mais de confrontation des pratiques* ». »

Frédéric Delaporte

© CFDT (mis en ligne le 15 novembre 2007)



Déchiffrage[s] 2009



Signer et faire connaître l'appel "Stop paradis fiscaux"

La CFDT signe la pétition pour la défense des structures IVG
 [21/12/2009]

3 questions à Marcel Grignard sur le rapport "Le syndicalisme à un tournant... oser le changement !"
 [07/07/2009]

31/12/09
 François Chèreque sur Europe 1 à 18h50

26/01/10
 5e séance de négociation sur le harcèlement et la violence au travail

09/02/10
 6e séance de négociation sur le harcèlement et la violence au travail

12/02/10
 5e séance de négociation sur les conséquences sociales de la crise sur l'emploi,

26/02/10
 6e séance de négociation sur les conséquences sociales de la crise sur l'emploi,